



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UN CREMATORIUM RUE D'AMSTERDAM À LAVAL

Par arrêté en date du 13 septembre 2018, le Président de Laval Agglomération a procédé à l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de construction et d'exploitation d'un crématorium rue d'Amsterdam à Laval, dont la maîtrise d'ouvrage est déléguée à la société Obsèques Générales de France à Paris.

**L'enquête publique se déroulera à Laval Agglomération pendant une période de 36 jours consécutifs
du lundi 15 octobre 2018 à 8h30 au lundi 19 novembre 2018 à 17h00**

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique pourra être consulté sur support papier à Laval Agglomération, Hôtel communautaire, 1 place du Général Ferrié, 53008 Laval cedex, aux jours et heures habituels d'ouverture au public. A titre indicatif les horaires d'ouverture de Laval Agglomération sont les suivants : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Par une décision du 20 juillet 2018, Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Nantes a désigné en qualité de commissaire-enquêteur Monsieur Gérard SENAUX, directeur départemental de l'Équipement à la retraite.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions à Laval Agglomération, Hôtel Communautaire, 1 place du Général Ferrié, 53008 LAVAL cedex, aux jours et horaires suivants :

lundi 15 octobre 2018 de 8h30 à 11h30
vendredi 2 novembre 2018 de 14h00 à 17h00
mardi 13 novembre 2018 de 9h00 à 12h00
lundi 19 novembre 2018 de 14h00 à 17h00

Organisation de l'enquête : <p>Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique pourra par ailleurs être consulté gratuitement sur un poste informatique à disposition du public à Laval Agglomération aux horaires d'ouverture au public.</p> <p>Le dossier d'enquête publique est également consultable, pendant toute la durée de l'enquête, sur le site internet de Laval Agglomération à l'adresse suivante: http://www.agglo-laval.fr, et sur le site internet de la Mairie de Laval (http://www.laval.fr).</p> <p>Le dossier de la présente procédure comporte une étude d'impact. Cette étude est consultable à Laval Agglomération accueillant le dossier d'enquête, ainsi que sur les sites internet de Laval Agglomération et de la Mairie de Laval.</p> <p>L'Autorité environnementale n'a pas émis d'observation sur le projet de construction d'un crématorium à Laval dans le délai réglementaire échu le 6 juin 2018. Cette mention a été publiée sur le site de la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Pays de Loire. Elle est consultable à Laval Agglomération accueillant le dossier d'enquête, ainsi que sur les sites internet de Laval Agglomération et de la Mairie de Laval.</p> <p>Le conseil municipal de la Ville de Laval a rendu un avis sur le dossier relatif à la création d'un crématorium à Laval par délibération n°S 486-UTEU-14 du 25 juin 2018. Cet avis est consultable à Laval Agglomération accueillant le dossier d'enquête, ainsi que sur les sites internet de Laval Agglomération et de la Mairie de Laval.</p> <p>Le dossier d'enquête publique est accompagné d'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire-enquêteur, sur lequel les observations et propositions du public peuvent être consignées.</p> <p>Les observations et propositions peuvent être adressées par courrier, à l'attention du commissaire-enquêteur à Laval Agglomération, siège de l'enquête, à l'adresse suivante: Monsieur le commissaire-enquêteur, Enquête publique projet crématorium, Laval Agglomération, Hôtel communautaire, 1 place du Général Ferrié, 53008 Laval cedex.</p> <p>Les observations et propositions peuvent également être adressées par courrier électronique à l'adresse suivante: enquete.crematorium@agglo-laval.fr en indiquant en objet "Observations enquête publique projet crématorium pour le commissaire-enquêteur".</p> <p>Des informations pourront être demandées, auprès de Laval Agglomération - Direction Ressources, service foncier, Hôtel communautaire, 1 place du Général Ferrié, 53008 Laval cedex, en la personne de Mme Isabelle Vannier, téléphone : 02 43 49 46 53.</p>	À l'issue du délai d'enquête : <p>Le registre d'enquête sera clos par le commissaire enquêteur. Il disposera d'un délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête pour transmettre au tribunal administratif de Nantes et au Président de Laval Agglomération le dossier d'enquête avec son rapport dans lequel figure ses conclusions motivées. Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera adressée au Sous Préfet de l'arrondissement de Château Gontier compétent en ce domaine par le Président de Laval Agglomération.</p> <p>Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège de Laval Agglomération, Direction Ressources, service foncier, Hôtel communautaire, 1 place du Général Ferrié, 53008 Laval cedex, pendant une durée d'un an, aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que sur les sites internet de Laval Agglomération et de la Mairie de Laval..</p> <p>Les décisions susceptibles d'être adoptées au terme de l'enquête publique sont le permis de construire et l'autorisation de création d'un crématorium rue d'amsterdam à Laval par arrêté préfectoral après avis de la Commission départementale compétente en matière d'environnement, de risques sanitaires et technologiques (CODERST).</p>
---	---